

LA C.C.P.T. INVESTIT PROJET EDUCATIF LOCAL UN NOUVEAU DEPART

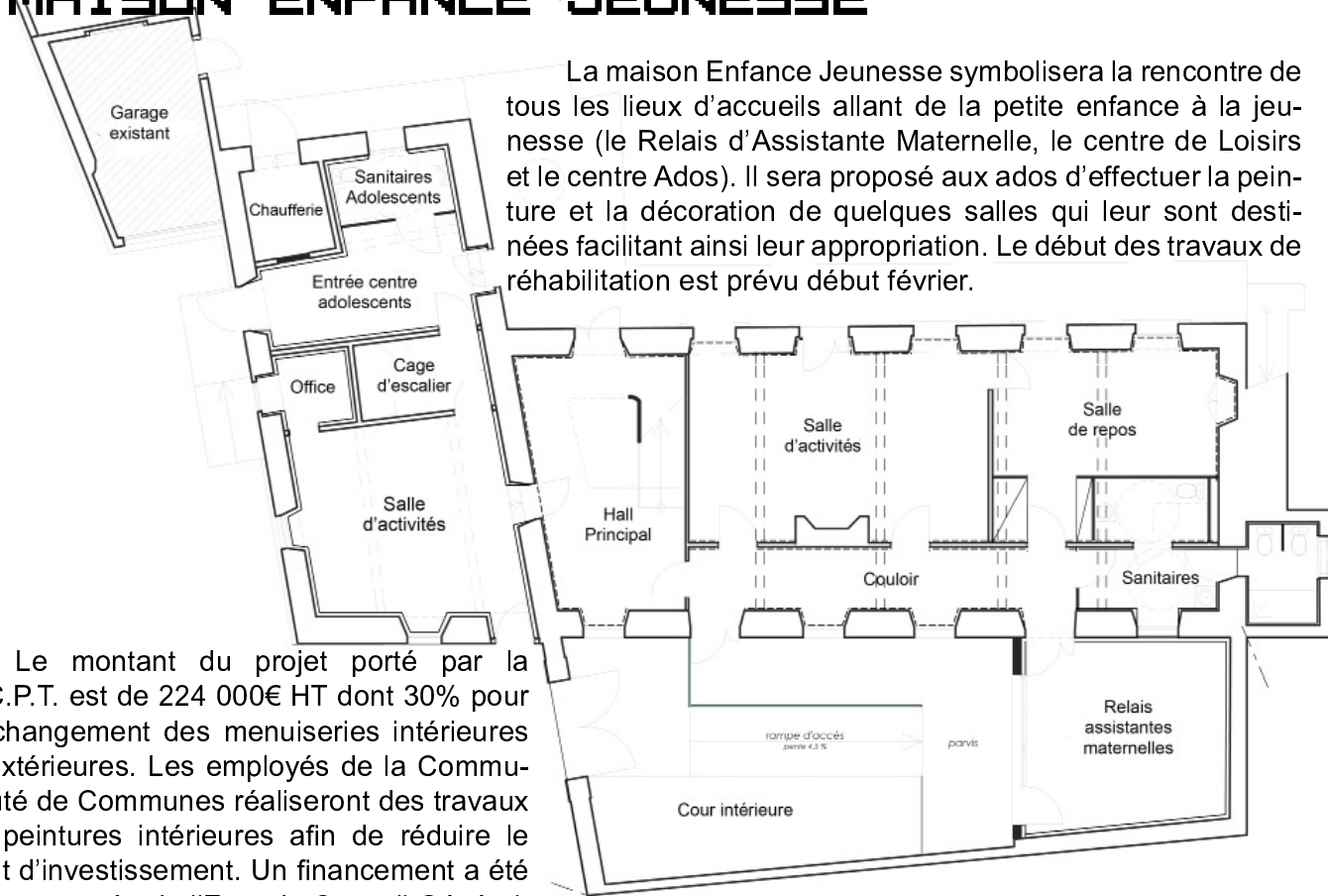
Au 1^o Janvier 2013, la Communauté de Communes du Pays de Trie reprend en gestion directe les accueils enfance-jeunesse : le périscolaire, les activités de loisirs des mercredis et des périodes extrascolaires. Pour répondre aux attentes des préadolescents (8 à 12 ans) un accueil est prévu les mercredis après midi et les vacances. Les animatrices du centre ADOS seront présentes 4 jours par semaine, le midi au collège pour animer des ateliers plébiscités par les adolescents avec l'aide des associations et des compétences locales. Des animations en soirées seront proposées également le vendredi soir aux adolescents. Pour la période estivale un programme d'activités complet sera élaboré. Des journées à thèmes à vocation préventive telles que la prévention routière, l'addiction, l'accompagnement sur tous les projets d'adolescents sont en préparation. A compter de la rentrée 2013, la Maison Enfance-Jeunesse viendra renforcer les moyens mis à disposition du Centre de Loisirs et permettra des animations supplémentaires.

La Communauté de Communes du Pays de Trie a versé à l'association des FRANCAS une aide de 104 598,19 € pour l'année 2011. A ceci, il faut rajouter la mise à disposition des bâtiments mais aussi du personnel de la CCPT.

En vue d'assurer la continuité relationnelle et qualitative des actions enfance et jeunesse, la Communauté de Communes du Pays de Trie a réintégré le personnel : Margaux Monetto, Aurélie Chelle, Céline Baget et Dominique Cazabat resteront donc vos interlocutrices. Une équipe compétente et motivée à laquelle nous souhaitons donc la bienvenue !



LA C.C.P.T. INVESTIT MAISON ENFANCE JEUNESSE



La maison Enfance Jeunesse symbolisera la rencontre de tous les lieux d'accueils allant de la petite enfance à la jeunesse (le Relais d'Assistante Maternelle, le centre de Loisirs et le centre Ados). Il sera proposé aux ados d'effectuer la peinture et la décoration de quelques salles qui leur sont destinées facilitant ainsi leur appropriation. Le début des travaux de réhabilitation est prévu début février.

Le montant du projet porté par la C.C.P.T. est de 224 000€ HT dont 30% pour le changement des menuiseries intérieures & extérieures. Les employés de la Communauté de Communes réaliseront des travaux de peintures intérieures afin de réduire le coût d'investissement. Un financement a été obtenu auprès de l'Etat, du Conseil Général, de la C.A.F et du Conseil Régional.

RAPPEL CANTINE

Permanences vente tickets cantine : Batiment Communautaire
le **mardi de 9h30 à 11h30** et le **mercredi de 11h à 17h**
Pas de permanence pendant les petites vacances.
Nouveaux tarifs : **Enfants : 3,15 €** **Adultes : 4,25 €**

